



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

SOMMAIRE

Préambule

Présentation du SMCTOM de NONTRON.....2

1 Bilan moral et quantitatif de l'année 2024..... 2

- 1.1 Moyens humains 2-3
- 1.2 Moyens techniques et déploiement des colonnes aériennes sur les Points d'Apports Volontaires et Réorganisation des circuits de collecte 4
- 1.3 Évolution des tonnages entre 2023 et 2024 4-5

2 Bilan financier de l'année 2024 6

- 2.1 Tableau récapitulatif du Compte Administratif 2024 6
- 2.2 Analyse des résultats 6
- 2.3 Détail des dépenses d'investissement réalisées en 2024..... 7
- 2.4 Détail des recettes d'investissement réalisées en 2024 7
- 2.5 Détail des Restes à Réaliser 2024 7

3 Présentation de la section de fonctionnement 2025..... 8

- 3.1 Évolution prévisionnelle des dépenses de fonctionnement 2025..... 8
- 3.2 Évolution prévisionnelle des recettes de fonctionnement 2025 8
- 3.3 Besoin de financement pour équilibrer la section de fonctionnement 2025 8

4 Présentation de la section d'investissement 2025 9

- 4.1 Dépenses d'investissement proposées pour 2025 9
- 4.2 Recettes d'investissement 2025 9
- 4.3 Analyse de la section d'investissement..... 10
- Annexe : État de la dette 2025 10

Préambule

Préalablement au vote du budget, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape avant son adoption dans toutes les collectivités de 3.500 habitants et plus, ainsi que les EPCI et Syndicats qui comprennent au moins une commune de 3.500 habitants et plus.

Il sera pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération de l'assemblée délibérante prenant acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport.

Présentation du SMCTOM de NONTRON

Le (SMCTOM) Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, a été créé en 1976 avec les compétences « Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés » d'environ 26.200 usagers, avec une spécificité de très faible densité de population (environ 25 habitants/km²) et une surface à couvrir d'environ 1.000 km².

Il est composé aujourd'hui de deux Communautés de Communes :

- ☞ la Communautés de Communes du Périgord Vert Nontronnais (28 communes)
- ☞ et la Communautés de Communes Dronne et Belle (15 communes et 2 communes nouvelles composées chacune de 7 et 8 communes).

Le SMCTOM a la compétence de la création, l'aménagement et la gestion des déchetteries de son périmètre d'activité. Ses 5 déchetteries sont situées sur les communes de Saint-Front-sur-Nizonne, Brantôme-en-Périgord, Mareuil, Piégut-Pluviers, et Saint-Pardoux-la-Rivière.

1 Bilan moral et quantitatif de l'année 2024**1.1 Moyens humains**

La collectivité, comme l'année précédente a dû faire face à un absentéisme du personnel important. En 2023, le SMCTOM a dû faire face à un accident mortel, le chauffeur du camion n'a pas repris son service.

Les départs du SMCTOM :

- ☞ 2 agents pour départ en retraite au 1^{er} janvier et 1^{er} février
- ☞ 1 agent en mutation au 1^{er} janvier
- ☞ 1 agent en mutation au 1^{er} novembre
- ☞ 4 agents en fin de CDD (2 au 1^{er} avril, 1 au 1^{er} septembre, 1 au 1^{er} octobre)

En 2024, nous avons embauché :

- ☞ 1 agent de déchetterie par voie de mutation au 1^{er} mars,
- ☞ 2 agents rieurs en CDD au 8 avril et au 3 juin,
- ☞ 2 agents polyvalents chauffeurs rieurs au 1^{er} octobre,
- ☞ 1 assistante gestion administrative et comptable au 5 novembre.

Changements de statuts :

- ☞ 2 agents titularisés au 1^{er} mars et au 1^{er} août,
- ☞ 1 agent stagiairisé au 1^{er} mai,
- ☞ 1 agent PEC en CDD au 15 novembre.

Concernant la collecte des textiles (effectuée jusqu'alors par l'EIP La Tresse), le SMCTOM va devoir organiser à sa charge la collecte des différentes bornes (37) réparties sur l'ensemble des communes du territoire et des 5 déchetteries.

Concernant les déchetteries :

- ☞ Le 15 juin 2023, nous avons adopté les horaires d'été qui seront dorénavant reconduits chaque année soit du 15 juin au 15 septembre (7h-14h du lundi au samedi) et du 16 septembre au 14 juin (9h-16h).
- ☞ 1 saisonnier valoriste est venu en renfort sur la déchetterie de Brantôme pour la période du 5 novembre au 31 décembre,
- ☞ La déchetterie de Brantôme a ouvert au public le 5 novembre,
- ☞ Au 31 décembre 2024, le personnel du SMCTOM représente 39 emplois, répartis de la façon suivante :

Tableau des emplois Permanents au 31/12/2024

EMPLOIS	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée Hebdomadaire de service	Fonctions
Rédacteur Ppal 2 ^{ème} classe	B	1	1	35h00	Responsable de la gestion administrative du personnel
Adjoint administratif Ppal 1 ^{ère} classe	C	2	0 1	35h00 35h00	Responsable de la gestion comptable Chargée d'accueil
Adjoint administratif Ppal 2 ^{ème} classe	C	1	1	21h00	Secrétaire comptable et administrative
FILIERE ADMINISTRATIVE		4	3		
Agent de maitrise Ppal	C	6	2 1 1 1 1	35h00 35h00 35h00 35h00 35h00	Chauffeur Coordonnatrice collecte Responsable des services techniques Conducteur véhicules poids lourds Agent de déchèterie
Agent de maitrise	C	4	1 1 1 1	35h00 35h00 35h00 35h00	Chargée de communication Responsable d'Atelier Chauffeur Agent de déchèterie
Adjoint technique Ppal 1 ^{ère} classe	C	3	2 1	35h00 35h00	Eboueur Agent de déchèterie
Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	C	7	2 1 2 0 0	35h00 35h00 35h00 35h00 35h00	Agent de déchèterie Conducteur de véhicules poids lourds Conducteur-ripeur Agent de déchèterie Agent de déchèterie
Adjoint technique territorial	C	15	5 3 2 1 1 0 0 0	35h00 35h00 35h00 35h00 35h00 35h00 35h00 35h00	Conducteur-ripeur Agent de déchèterie Agent de collecte Chauffeur Conducteur de véhicules poids lourds Agent de collecte Agent de collecte Agent de déchèterie
Contractuel - Adjoint technique territorial	C	3	0	35h00	L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique
FILIERE TECHNIQUE		38	30		
EMPLOIS PERMANENTS		42	33		

Tableau des emplois non Permanents au 31/12/2024

EMPLOIS	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée Hebdomadaire de service	Contrat
FILIERE ADMINISTRATIVE		1	0		
Contrats de droit public		1	0		CDD
Contractuel – Adjoint Administratif	C	1	0	35 h	L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique
FILIERE TECHNIQUE		13	6		
Contrats de droit public		10	6		CDD
Contractuel - Adjoint technique	C	6	2	35 h	L.332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique
Contractuel – Adjoint technique	C	4	4	35 h	L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique
Contrats de droit privé		3	0		CDD
Contractuel – Emploi aidé		3	0	35 h	Dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences)
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS		14	6		

1.2 Moyens Techniques mis en œuvre :

Le SMCTOM a renouvelé en 2024 une partie du parc de véhicules :

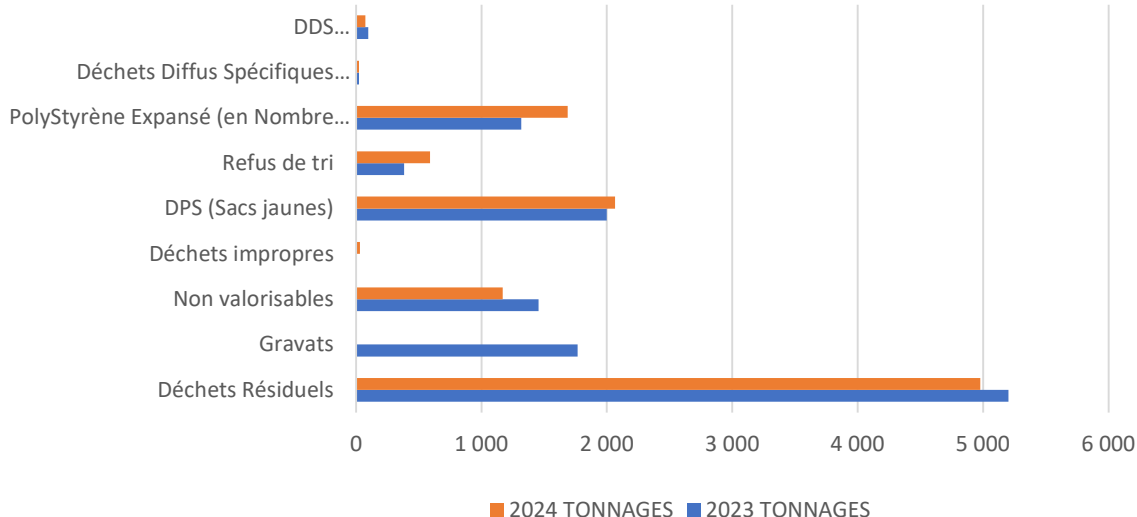
- ☞ Deux camions BOM 26 T Renault occasions récentes
- ☞ Un camion de transport neuf
- ☞ La réorganisation de deux collectes sur les secteurs Nontronnais et Dronne et Belle s'est faite en décembre avec l'arrivée de deux BOM Renault d'occasion. Elles viennent remplacer nos anciens camions à bras qui généraient des coûts très importants de carburants et d'entretien.

Le SMCTOM a mis en œuvre :

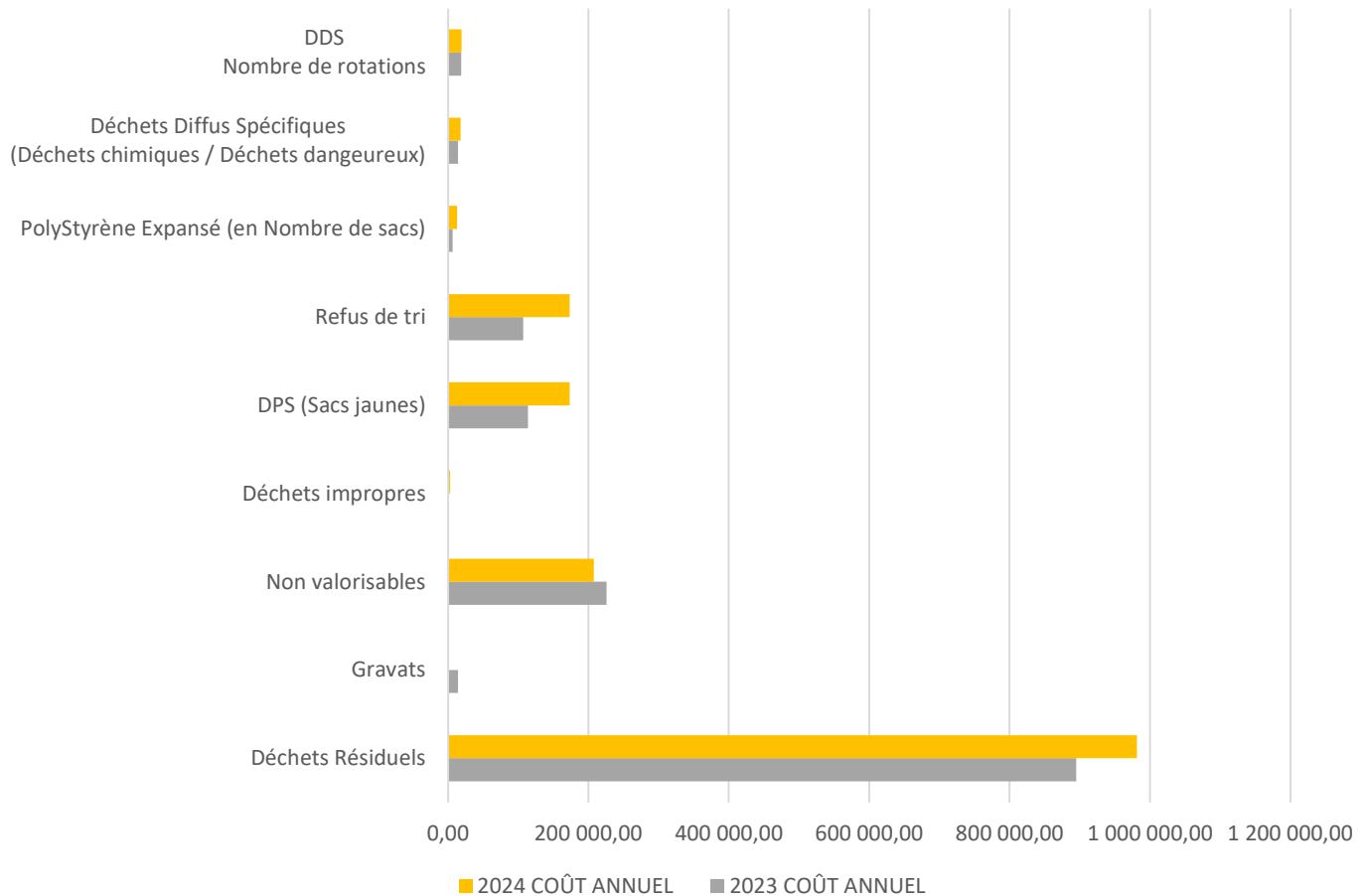
- ☞ Le déploiement des points d'apports volontaires (PAV) est terminé sur le secteur Dronne et Belle.
- ☞ Concernant le secteur Nontronnais, le déploiement sur la commune de Nontron est terminé et les autres communes du secteur sont en cours.

1.3 Évolution des tonnages entre 2023 et 2024

SMD3	2023	2024	2023	2024	Prévisionnel 2025 sur base 2024
	TONNAGES	TONNAGES	COÛT ANNUEL	COÛT ANNUEL	
Déchets Résiduels	5 202,48	4 977,52	894 826,56	981 318,07	1 040 301,68
Gravats	1 765,94	0,00	14 127,52	0,00	
Non valorisables	1 456,16	1 169,82	225 864,98	207 912,11	220 862,02
Déchets impropres	0,00	30,00	0,00	3 000,00	3 060,00
DPS (Sacs jaunes)	1 999,16	2 064,32	113 952,12	173 402,88	176 809,01
Refus de tri	383,80	588,85	107 003,44	173 203,16	177 065,99
PolyStyrène Expansé (en Nombre de sacs)	1 318,00	1 688,00	6 590,00	12 997,60	13 250,80
Déchets Diffus Spécifiques (Déchets chimiques / Déchets dangereux)	22,05	22,62	14 538,01	17 850,34	18 206,66
DDS Nombre de rotations	97,00	75,00	18 934,40	19 350,00	19 736,25
TOTAUX	12 244,59	10 616,13	1 395 837,03 €	1 589 034,16 €	1 669 292,41 €
ÉVOLUTION	-13,30%		13,84%		5,05%

SMD3 - Évolution Tonnages 2023/2024

SMD3 - Évolution Coûts Annuels 2023/2024



PAPREC	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2025
	TONNAGES	TONNAGES	COÛT ANNUEL	COÛT ANNUEL	TARIF	TARIF	TARIF
Bois de déchetterie	1 001,84	1 041,96	56 017,88	60 459,73	53,00 €	55,00 €	55,00 €
ÉVOLUTION	4,00%		7,93%				

En 2025, le SMCTOM espère constater une baisse significative des tonnages des bois de déchetterie. En effet, une nouvelle filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment), filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) donc gratuite (car financée par l'éco-tax) devrait nous détourner une grande partie des apports de bois en déchetterie.

Déchets verts ligneux	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2025
	TONNAGES	TONNAGES	COÛT ANNUEL	COÛT ANNUEL	TARIF	TARIF	TARIF
PAPREC	590,46	1 632,18	11 212,84	30 995,10	18,00 €	18,00 €	18,00 €
SMD3	1 140,16	0,00	35 687,01	0,00	31,30 €		
TOTAUX	1 730,62	1 632,18	46 899,85 €	30 995,10 €			
ÉVOLUTION	-5,69%		-33,91%				

Historiquement, les déchets verts étaient traités par 2 prestataires (le SMD3 via la plateforme de transfert à Saint-Front-sur-Nizonne grâce à un très gros broyeur et PAPREC).

Suite à une volonté de réduire les coûts de retraitement, le SMCTOM a décidé de confier tous les déchets verts à PAPREC à un coût bien moindre que le SMD3 (18€ tonne au lieu de 31,30€).

2 Bilan financier de l'année 2024

2.1 Tableau récapitulatif du Compte Administratif 2024

2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat N-1		145 133,22		1 110 585,81	0,00	1 255 719,03
Opérations réelles	4 602 823,96	5 657 694,40	1 268 832,87	43 933,61	5 871 656,83	5 701 628,01
Opérations d'ordre	838 072,82	70 631,96	70 631,96	838 072,82	908 704,78	908 704,78
TOTAUX	5 440 896,78	5 873 459,58	1 339 464,83	1 992 592,24	6 780 361,61	7 866 051,82
Résultat N	432 562,80 €		653 127,41 €		1 085 690,21 €	

2.2 Analyse des résultats 2024

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 432.562,80 €.

Il est rappelé que cette section était déficitaire au 31 décembre 2021 de 58.791,00 €.

Le résultat N-1 était de 145.133,22 €.

Comparatif Dépenses de Fonctionnement 2023/2024

Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation
011- Charges à caractère général	2 371 915,25	2 501 042,15	129 126,90
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 402 278,25	1 541 997,28	139 719,03
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	610 900,42	838 072,82	227 172,40
65 - Autres charges de gestion courante	518 695,50	540 350,99	21 655,49
66 - Charges financières	16 726,83	15 268,97	-1 457,86
67 - Charges exceptionnelles	0,00	2416,75	2 416,75
68 - Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	3 468,16	1 747,84	-1 720,32
002 - Résultat de fonctionnement reporté (Déficit)	0,00		0,00
Total des dépenses de fonctionnement	4 923 984,41	5 440 896,80	516 912,39
Recettes de fonctionnement	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	145 133,22	432 562,80	287 429,58
013 - Atténuations de charges	878,12	309,51	-568,61
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 598,00	70 631,96	14 033,96
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	335 080,17	380 734,87	45 654,70
74 - Autres produits de gestion courante	4 533 030,01	5 067 534,08	534 504,07
75 - Autres produits de gestion courante	10 379,75	40 031,15	29 651,40
77 - Produits exceptionnels	125 453,63	169 084,79	43 631,16
Total des recettes de fonctionnement	5 206 552,90	6 160 889,16	954 336,26

Point sur les variations les plus importantes entre 2023-2024

Nous avons subi en 2024 une hausse des coûts de traitement des OM de +13% alors que le tonnage des OMR a baissé dans le même temps de -13%

Les charges de personnel ont évolué de +9%.

2.3 Détail des dépenses d'investissement réalisées en 2024

Dépenses d'investissement	Réalisé 2024
Remboursement capital emprunt	269 026,61 €
Achat bâtiment administratif de Brantôme (Valeuil)	30 420,00 €
Achat terrain déchetterie de Brantôme (Valeuil)	105 723,40 €
Signalitiques verticales des déchetteries	5 469,00 €
2 camions occasion Renault BOM + Camion du SMD3	520 894,00 €
Réseau électrique déchetterie de Mareuil St Front et St Pardoux	22 583,96 €
Achat de mobilier pour bâtiment administratif	9 040,76 €
Matériel informatique	25 667,12 €
Poste à souder atelier	2 866,74 €
Tondeuse débroussailluse	2 079,00 €
Etudes aménagement déchetterie de Piégut	900,00 €
Aménagement extérieur du contrôle d'accès en déchetterie de Brantôme (Valeuil)	20 040,00 €
Climatisation algéco	1 708,15 €
Achat de matériel informatique contrôle d'accès	14 071,20 €
Gouttières hangar déchetterie Brantôme (Valeuil)	24 000,00 €
Remontage bâtiments déchetterie de Brantôme (Valeuil)	20 154,00 €
Travaux bâtiment administratif de Brantôme (Valeuil)	11 459,82 €
Conteneurs aériens + composteurs 360L + bacs aériens	140 620,03 €
Assistance dossier ICPE Déchetterie Brantôme	4 317,91 €
Travaux en régie 2024	20 209,96 €
Amortissement des subventions	17 742,00 €
Total des dépenses d'investissement 2024	1 268 993,66 €

2.4 Détail des recettes d'investissement réalisées en 2024

Recettes d'investissement	Réalisé 2024
Excédent d'investissement	1 110 585,81 €
FCTVA	43 933,61 €
Immobilisations	196 080,00 €
Amortissements	641 992,82 €
Total des recettes d'investissement 2024	1 992 592,24 €

2.5 Détail des Restes à Réaliser 2024

Nature de la dépense	Reste à réaliser
Matériel de transport (camion)	343 735,00 €
Aménagement scierie Pêcher	45 050,00 €
Installations, matériels et outillage	62 162,26 €
Immobilisations corporelles	103 256,97 €
Total des restes à réaliser dépenses	554 204,23 €

3 Présentation de la section de fonctionnement 2025**3.1 Évolution prévisionnelle des dépenses de fonctionnement 2025**

Une importante hausse des dépenses est attendue pour 2025 sur les postes de dépenses suivantes :

- Charges de personnel :
 - Évolution de la masse salariale : dûe à la hausse des cotisations CNRACL inscrite dans la loi de finances 2025 portant ce taux de 31,65% en 2024 à 34,65% en 2025 soit 9.13% de hausse.
 - Ce taux évolue sur une durée de 4 ans soit 3 points par an jusqu'en 2028 soit une hausse de 12 points au total. 12 points équivalent à une augmentation de + 37.9% par rapport à 2024.
 - ☞ Nomination en qualité de fonctionnaires de 2 agents
 - ☞ Prolongation des agents contractuels déjà en place jusqu'au 31/12/2024
 - Revalorisation des salaires des agents,
 - ☞ +2 points d'indices au 1^{er} janvier 2025 par agent
 - ☞ L'enveloppe budgétaire prévisionnelle du rifseep, les différentes régularisations suite à diverses modifications indiciaires
- Redevance logiciel du contrôle d'accès de déchetterie basée sur 6 mois : 33.315,00 €
- Frais d'honoraires avocat pour aide juridique : 6.000,00 €
- Prise en compte de l'inflation : +5% sur toutes les dépenses de fournitures, fluides.
- Enveloppe dédiée à la communication et à la prévention : 5.000,00 €.
- Hausse des coûts de traitement

3.2 Évolution prévisionnelle des recettes de fonctionnement 2025

Augmentation du coût de traitement des déchets facturé par le SMD3 +3,5% et la hausse de la TGAP à 65 €/T soit une hausse totale prévisionnelle de +5%

3.3 Besoin de financement pour équilibrer la section de fonctionnement 2025

Après avoir pris en compte ces évolutions, le besoin de financement supplémentaire par rapport à 2024 est de :

- 303.238,00 € ce qui correspondrait à une augmentation des contributions des communautés de communes de 136.620,00 €

Les bases fiscales étant en augmentation d'environ 1,7% en 2025, l'augmentation du taux serait de 1%.

Il sera proposé une participation des Communautés de Communes à hauteur de 5.196.630,00 € répartie au nombre d'habitants de chaque communauté de communes soit :

- 2.154.523,00 € pour la Communauté de Communes Dronne et Belle,
- 3.042.108,00 € pour la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais.

Pour équilibrer la section, nous comptons sur la hausse des tarifs appliqués aux professionnels.

BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES 2024		ESTIMATIF FONCTIONNEMENT RECETTES 2025	
002 - Excédent de fonctionnement	145 133,22	002 - Excédent de fonctionnement	432 562,80
70 - Produits des services	380 734,87	70 - Produits des services	450 000,00
74 - Dotations, subventions et participations		74 - Dotations, subventions et participations	
74711 - Emploi-jeunes	7 524,08	744+74711+7488 FCTVA -	
74758 - Participations des Communautés de Communes	5 060 010,00	74758 - Participations des Communautés de Communes	5 196 630,27
75 - Autres produits de gestion courante	40 031,15	75 - Autres produits de gestion courante	3,00
77 - Produits exceptionnels	169 084,79	77 - Produits exceptionnels	10 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
722 - Immobilisations corporelles	20 209,96	722 - Immobilisations corporelles (Plateforme Skippy)	80 000,00
7761 - Différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat	32 680,00		
777 - Quote-part des subventions d'investissement transféré	17 742,00	777 - Quote-part des subventions d'investissement transféré	17 742,00
Total	5 873 150,07	Total	6 186 938,07

ÉVOLUTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2025	
012 - Evolution de la masse salariale	48 465,00
042 - Amortissement	81 000,00
611 - Évolution du Coût du traitement des déchets SMD3 et PAPREC	80 258,00
61551 - Entretien matériel roulant	30 000,00
6184 - Formation	10 000,00
6226 - Frais d'honoraires avocat pour aide-juridique	6 000,00
6261 - Assurances Flotte automobile + 7%	3 581,00
65818 - Redevance logiciel contrôle	33 702,00
673 - Charges spécifiques - Provision pour impayés	10 232,00
Total	303 238,00

Participation des Communautés de Communes	
CCDB	2 097 880 €
CCPVN	2 962 130 €
Total	5 060 010 €

Écart Recettes/Dépenses = Besoin de financement 313 788 €

		% hors bases locatives du foncier bâti
Montant du Produit attendu		impôts
5 196 630 €	1,00%	
Base	1,70%	
Total	2,70%	

Taux + Bases	2,70%
Montant d'augmentation du produit attendu 2025	
56 643 €	2 154 523 €
79 978 €	3 042 108 €
136 620 €	5 196 630 €

4 Présentation de la section d'investissement 2025**4.1 Dépenses d'investissement proposées pour 2025**

DESCRIPTIF DES PROPOSITIONS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025				
Compte	DÉSIGNATION	Rappel des Restes À Réaliser 2024	Proposition 2025	Total
2031	Bornage site des sablières St-Front-Nizonne (ancienne scierie Pecher)		1 000,00	1 000,00
TOTAL 20			1 000,00 €	1 000,00 €
2128	Clôture site des sablières St-Front/Nizonne (ancienne scierie Pecher) - Location mini-pelle	45 050,00	3 620,00	48 670,00
TOTAL 2128		45 050,00	3 620,00	48 670,00
2158	Gros outillages techniques et atelier (Souffleur déchetterie, Elevateur déchetterie, Perceuse sur colonne, Découpeur plasma, Pneus du télescopique)	62 162,00	19 133,00	81 295,00
2158	Aménagement extérieur du contrôle d'accès (Tradim)		75 000,00	75 000,00
TOTAL 2158		62 162,00	94 133,00	156 295,00
2182	Matériel de transport (Camion occasion collecte PAV Skippy, Camion polybenne neuf)	343 735,00	509 441,00	853 176,00
2182	Remplacement moteur PACKMAT		21 240,00	21 240,00
TOTAL 2182		343 735,00	530 681,00	874 416,00
21838	Matériel informatique : pack système + digitalisation des circuits de collecte (Simplicity) + installation vidéo-surveillance des 5 sites (Recom)		48 813,00	48 813,00
TOTAL 21838			48 813,00	48 813,00
2188	Contrôle accès déchèteries	103 257,00		103 257,00
2188	Bac à huile déchetterie		3 660,00	3 660,00
2188	Bacs 770 litres roulants (80 gris / 80 jaunes) - Gillard		23 021,00	23 021,00
2188	Bacs aériens Skippy 5m3 recyclable sec		114 855,00	114 855,00
TOTAL 2188		103 257,00	141 536,00	244 793,00
TOTAL 21		554 204,00 €	818 783,00 €	1 372 987,00 €
2313	Travaux de mise en conformité des déchetteries		547 278,35	547 278,35
TOTAL 2313			547 278,35	547 278,35
TOTAL 23			547 278,35 €	547 278,35 €
TOTAL DES DÉPENSES		554 204,00 €	1 367 061,35 €	1 921 265,35 €

☞ Remboursement du capital d'emprunt : 292.829,43 €

☞ Amortissement des subventions : 17.742,00 €

☞ Études, acquisitions, travaux : 1.921.265,35 € (détail tableau ci-dessus)

4.2 Recettes d'investissement 2025

Désignation	Proposition 2025
Excédent d'investissement	653.127,41 €
F.C.T.V.A.	104.307,94 €
Réalisation de l'emprunt en 2024	439.000,00 €
Cession Véhicules obsolètes	12.000,00 €
Cession sondes SMD3 (estimation)	24.750,00 €
Amortissement des biens (estimation)	688.080,00 €
Total	1.921.265,35 €

4.3 Analyse de la section d'investissement 2025

La section d'investissement ne présente aucun besoin de financement nouveau.

Annexe : État de la dette 2025

Désignation de l'emprunt	Taux	Date échéance	Capital restant dû avant échéance	Amortissement	Intérêts	Annuité	Capital restant dû après échéance	Année fin emprunt
Déchetterie de Brantôme	3,63%	30/01/2025	60 333,57	4 061,09	547,53	4 608,62	56 272,48	2028
		30/04/2025	56 272,48	4 097,95	510,67	4 608,62	52 174,53	
		30/07/2025	52 174,53	4 135,14	473,48	4 608,62	48 039,39	
		30/10/2025	48 039,39	4 172,66	435,96	4 608,62	43 866,73	
Total Emprunt Déchetterie Brantôme				16 466,84	1 967,64			
Déchetterie de Saint Pardoux la Rivière	0,99%	30/03/2025	115 989,66	7 599,58	287,07	7 886,65	108 390,08	2028
		30/06/2025	108 390,08	7 618,38	268,27	7 886,65	100 771,70	
		30/09/2025	100 771,70	7 637,24	249,41	7 886,65	93 134,46	
		30/12/2025	93 134,46	7 656,14	230,51	7 886,65	85 478,32	
Total Emprunt Déchetterie Saint-Pardoux-la-Rivière				30 511,34	1 035,26			
Colonnes Aériennes 1ère tranche	0,49%	30/03/2025	1 313 364,09	31 255,19	1 608,87	32 864,06	1 282 108,90	2035
		30/06/2025	1 282 108,90	31 293,48	1 570,58	32 864,06	1 250 815,42	
		30/09/2025	1 250 815,42	31 331,81	1 532,25	32 864,06	1 219 483,61	
		30/12/2025	1 219 483,61	31 370,19	1 493,87	32 864,06	1 188 113,42	
Total Emprunt Colonnes aériennes 1ère tranche				125 250,67	6 205,57			
Colonnes Aériennes 2ème tranche	0,36%	30/03/2025	1 104 929,66	24 629,37	994,44	25 623,81	1 080 300,29	2035
		30/06/2025	1 080 300,29	24 651,54	972,27	25 623,81	1 055 648,75	
		30/09/2025	1 055 648,75	24 673,73	950,08	25 623,81	1 030 975,02	
		30/12/2025	1 030 975,02	24 695,93	927,88	25 623,81	1 006 279,09	
Total Emprunt Colonnes aériennes 2ème tranche				98 650,57	3 844,67			
Financement travaux des déchetteries	3,27%	30/04/2025	439 000,00	7 316,67	2 989,05	10 305,72	431 683,33	2040
		30/07/2025	431 683,33	7 316,67	3 529,01	10 845,68	424 366,66	
		30/10/2025	424 366,66	7 316,67	3 469,20	10 785,87	417 049,99	
Total Emprunt Financement des déchetteries				21 950,01	9 987,26			
TOTAUX				292 829,43 €	23 040,40 €			

Vincent FARGEAS
Président

